

Turgeau, le 30 novembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Université Quisqueya condamne avec la plus grande fermeté la montée de l'insécurité qui, chaque jour, met en danger la vie de tous les membres de la société haïtienne. Depuis des semaines, la violence déferle dans les rues, les enlèvements et les prises d'otages se multiplient. Leurs auteurs s'attaquent aux personnes sans défense, que ce soit aujourd'hui une fillette qui va à l'école, hier des médecins qui se rendent au chevet d'un patient, ou demain de simples citoyens sur le chemin de leur travail ou de leur domicile.

Récemment, le milieu médical est devenu lui aussi la cible des bandits. Le 28 novembre dernier, le kidnapping contre rançon du jeune interne affecté à l'Hôpital de l'Université d'État d'Haïti (HUEH), Hans David Thélémaque, a provoqué une vive indignation. Légitimement choqués par cette insécurité grandissante, des médecins ont protesté par une marche pacifique et réclamé la libération sans conditions de leur confrère. Ils n'ont reçu pour toute réponse que des tirs à balles réelles de la police.

Le Rectorat profondément affecté par ces faits appuie sans réserve la décision des enseignants de la Faculté des Sciences de la Santé (FSSA) de manifester aujourd'hui, par une journée d'arrêt de travail, à la fois leur refus de l'insécurité et leur solidarité avec la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'UEH et la Faculté de Médecine et des Sciences de la Santé de l'Université Notre-Dame qui ont décidé de fermer leurs portes, aujourd'hui, en signe de protestation. Par la voie de son Rectorat, l'UniQ comprend et appuie également la décision de plusieurs hôpitaux de rester fermés pour cette même raison, tout en mettant en place un service d'urgence pour les cas graves.

Afin de mettre un coup d'arrêt à ces actes de banditisme qui mettent en péril l'avenir économique, politique et social du pays ainsi que la vie des citoyens, le Rectorat demande que des mesures appropriées, telles qu'énoncées dans le « Décret du 4 mai 2005 sur les enlèvements de personnes », et dans « La Loi sur l'enlèvement, la séquestration et prises d'otages de personnes », publiée dans *Le Moniteur* du 20 mars 2009, soient mises en œuvre sans délai et que les Autorités cessent de traiter les victimes, leurs proches et leurs collègues comme des hors-la-loi qu'il faut, par tous les moyens, réprimer et réduire au silence.

Jacky Lumarque
Recteur de l'Université Quisqueya